



**Les syndicats  
d'enseignants au  
premier plan dans la lutte  
contre le travail des enfants**

*Bonnes pratiques*



**Internationale  
de l'Éducation**





## Table des matières

Introduction	1
<b>Au niveau du syndicat</b>	<b>2</b>
Mener campagne pour une éducation publique gratuite de qualité pour tous	2
Mettre la pression au niveau politique	3
Elaborer un code de conduite du syndicat prohibant le recours au travail des enfants	5
Améliorer l'attrait pour l'école	5
Sensibiliser et former les enseignant-e-s à la thématique du travail des enfants	6
Améliorer la formation des enseignants	7
Changer les comportements des enseignant-e-s vis-à-vis des élèves	7
Etablir des partenariats	8
Attirer l'attention sur les besoins plus particuliers d'une communauté ou de certains enfants	10
Créer un soutien extracurriculaire et des cours du soir pour les enfants en difficulté	10
Conduire des recherches sur le travail des enfants	11
Disponibilité de documents en langues nationales	12
<b>Au niveau de l'école</b>	<b>13</b>
Sensibiliser les élèves au travail des enfants	13
Sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation	14
Obtenir du soutien pour les parents les plus pauvres	15
Créer au sein de la classe ou de l'école un groupe de lutte contre l'abandon scolaire et le travail des enfants	16
<b>Annexes</b>	<b>17</b>
Annexe 1 : Syndicats d'enseignants ayant contribué à la brochure	17
Annexe 2 : Publications de référence	18

## Introduction

Lors de son 6ème Congrès mondial réuni au Cap, en Afrique du Sud, en juillet 2011, l'IE a adopté une importante Résolution sur le travail des enfants, appelant l'IE et ses organisations membres à agir sur différents fronts.

Le Congrès « reconnaît le rôle crucial des syndicats d'enseignants pour atteindre les écoles, les élèves, les parents et leurs communautés par le biais de leurs membres; les enseignant-e-s et les autres travailleurs/euses de l'éducation étant d'importants défenseurs des enfants et de leurs droits, ainsi que des partenaires essentiels pour une éducation de qualité et salue le travail déjà effectué par de nombreux affiliés de l'IE contre le travail des enfants ».

Le mandat qui a été confié à l'IE dans ce cadre prévoit que l'IE « œuvrera de manière continue et proactive en faveur de l'élimination du travail des enfants





et de l'offre d'une éducation de qualité ; qu'elle encouragera, soutiendra et coordonnera la participation active de tous les affiliés, qu'elle fournira les outils à mettre en œuvre et qu'elle disséminera le matériel et les bonnes pratiques parmi les syndicats et leurs membres ».

La brochure « Les syndicats d'enseignants au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants – Echanges de bonnes pratiques » a ainsi été réalisée par l'Internationale de l'éducation (IE) en vue d'inspirer les syndicats d'enseignants membres de l'IE à s'engager dans la lutte contre le travail des enfants.

Les syndicats d'enseignants affiliés à l'IE sont invités à utiliser la brochure en vue de réaliser des actions et activités sur le thème du travail des enfants notamment à l'occasion de la Journée internationale contre le travail des enfants commémorée chaque année, le 12 juin, par l'IE et ses organisations membres.

Les exemples de bonnes pratiques cités dans la brochure ne constituent pas une liste exhaustive du travail effectué par les syndicats d'enseignants dans la lutte contre le travail des enfants. Ils ont été recueillis lors d'interviews avec des syndicalistes, provenant de 18 pays, participant à la Conférence mondiale sur le travail des enfants « L'école est le meilleur endroit pour travailler: les syndicats d'enseignants contre le travail des enfants » organisée par l'IE en collaboration avec ses organisations membres aux Pays-Bas, AOB, et en Allemagne, GEW, du 5 au 7 octobre 2012 à Berlin en Allemagne.

L'IE remercie Samuel Grumiau, journaliste free-lance, pour sa précieuse collaboration avec l'IE dans le cadre de la réalisation de cette brochure.

## Au niveau du syndicat

### *Mener campagne pour une éducation publique gratuite de qualité pour tous*

Les syndicats d'enseignants sont en première ligne des campagnes pour une éducation publique gratuite de qualité pour tous : campagnes de presse, manifestations, posters, lobby politique, etc. Des journées internationales comme celle du 12 juin (Journée internationale contre le travail des enfants) ou du 5 octobre (Journée mondiale des enseignants) sont souvent de bonnes opportunités pour organiser un événement permettant de faire parler de leurs campagnes.

Au Maroc par exemple, le SNE-FDT<sup>1</sup> gère un projet de lutte contre l'abandon scolaire dans cinq villes. Lors d'événements comme la Semaine mondiale pour l'Education pour Tous ou la Journée internationale contre le travail des enfants, le SNE organise parfois une manifestation conjointe des élèves, parents,

<sup>1</sup> Voir Annexe 1 : liste des syndicats d'enseignants ayant contribué à la brochure



enseignant-e-s et dirigeant-e-s d'écoles pour réclamer le droit à l'éducation pour tous. Une éducation de qualité signifie que quand des écoles sont créées, elles doivent recevoir le nombre d'enseignant-e-s qualifié-e-s nécessaire afin de ne pas se retrouver avec des classes surpeuplées qui diminuent tant la qualité de l'enseignement que la motivation des élèves. En Haïti, où la plupart des écoles publiques sont bondées, la CNEH met la pression sur le gouvernement pour que son programme de scolarité universelle gratuite soit renforcé. Un **fonds national pour l'éducation** a été créé, alimenté à partir des transferts des Haïtiens de la diaspora et des appels téléphoniques de l'étranger. La CNEH mène un lobby pour qu'il soit alloué à la construction de plus de salles de classes et à la formation de davantage d'enseignants.

## Mettre la pression au niveau politique

### Par des actions de plaidoyer

Les syndicats d'enseignants peuvent peser de tout leur poids pour obtenir des autorités davantage de financements pour les politiques de lutte contre le travail des enfants ou pour amender les législations dans un sens plus favorable à la protection des enfants. Aux Etats-Unis notamment, l'AFT mène un lobby intense pour renforcer la législation existante contre le travail des enfants. Ils s'opposent à différents groupes de pression issus du secteur privé qui mettent tout en œuvre pour restreindre le champ d'application des lois américaines de lutte le travail des enfants.

Des exemples d'avancées obtenues grâce au lobby syndical existent aux quatre coins du monde. Citons notamment :

- En Jamaïque, la JTA a obtenu du gouvernement la création de postes de **Conseillers en orientation**. Ce sont des enseignant-e-s formé-e-s pour se rendre au domicile des parents d'enfants qui ne se présentent plus à l'école, identifier les raisons de ce décrochage et chercher des solutions. Ils peuvent faciliter l'obtention d'un repas gratuit à l'école, recommander que les parents reçoivent une aide sociale de la part du gouvernement, etc. La JTA a aussi obtenu qu'ils reçoivent un véhicule et que leurs déplacements soient remboursés lorsqu'ils rendent visite aux parents.
- Au Sénégal, un lobby syndical a obtenu en 2004 que l'âge d'**obligation scolaire** passe de 15 à 16 ans et que les enfants puissent être inscrits dans une école même s'ils sont dépourvus d'acte de naissance. En Argentine, le syndicat CTERA a obtenu en 2006 l'obligation scolaire pour tous les enfants dès l'âge de 5 ans, et ce pour une durée de 13 ans.
- En Haïti, la CNEH est parvenue en 2012 à obtenir de l'Assemblée nationale une **hausse du budget** prévu par le gouvernement **pour l'enseignement**, avec notamment une petite augmentation du salaire des enseignant-e-s. La CNEH avait constitué un dossier faisant le point sur l'état de délabrement du système éducatif haïtien et l'importance de l'enseignement dans la reconstruction



du pays. Les responsables locaux de la CNEH ont rencontré leurs députés et sénateurs régionaux pour leur transmettre ce dossier. Au niveau national, le bureau exécutif de la CNEH a été reçu par les principaux dirigeants du Sénat et de la Chambre des députés, ainsi que par le ministre de l'Enseignement. Le dossier a également été envoyé à tous les directeurs départementaux de l'enseignement et aux bailleurs de fonds internationaux.

- En Ouganda, l'UNATU influence les dirigeants de districts pour qu'ils adoptent des **arrêtés ou ordonnances** qui instaurent un blâme si un enfant est exploité par le travail. Le syndicat pousse aussi ces autorités à adopter des arrêtés ou ordonnances contraignant les parents à contribuer au repas scolaire des enfants (en payant une somme, en fournissant un repas ou des ingrédients, en venant à l'école puiser l'eau qui servira au repas, etc.)
- En Albanie, les syndicats FSASH et SPASH sont parvenus à faire intégrer dans leur convention collective les **obligations mutuelles** des syndicats d'enseignants et du Ministère de l'éducation en ce qui concerne le travail des enfants. La convention stipule notamment que le ministère a la responsabilité de soutenir les syndicats dans leurs efforts pour maintenir les enfants à l'école. Les syndicats ont aussi obtenu qu'en fin d'année, ils puissent proposer aux autorités régionales de l'enseignement les noms d'enseignant-e-s qui se sont particulièrement mobilisé-e-s dans la lutte contre l'abandon scolaire et le travail des enfants, afin qu'ils reçoivent une rémunération supplémentaire. Les autorités sont libres de refuser cette récompense, mais les syndicats notent une prise de conscience de la part du gouvernement face au travail des enfants, ce qui est une conséquence de l'implication des syndicats.

### Par la mise en œuvre de projets

Certains syndicats mènent des projets qui montrent qu'en investissant dans l'une ou l'autre mesure, il est possible d'augmenter le taux de fréquentation scolaire et, donc, de réduire le travail des enfants. Ils présentent ensuite les résultats de leurs projets à leur gouvernement, insistant pour que celui-ci prenne le relais à plus large échelle.

C'est le cas par exemple en Albanie, avec l'action des syndicats FSASH et SPASH pour aider les enfants roms à intégrer les rangs de l'école. Grâce à des soutiens extérieurs (venus principalement du syndicat hollandais AOb), ils peuvent parfois offrir une aide matérielle (vêtements, nourriture, matériel scolaire) aux familles roms les plus pauvres à condition qu'elles envoient régulièrement leurs enfants à l'école. Les syndicalistes sont allés trouver leur gouvernement, lui ont montré les résultats positifs qu'ils ont pu obtenir grâce à un soutien externe. Ce lobby a convaincu le gouvernement, qui a décidé de fournir gratuitement les livres et le matériel scolaire à tous les enfants roms.

Au Burkina Faso, le SYNTER mène un projet depuis 2009 dans trois établissements scolaires où les enfants les plus défavorisés reçoivent gratuitement les fournitures scolaires, un repas à la cantine, une bicyclette s'ils habitent loin de l'école. Les taux d'abandon n'ont cessé de diminuer depuis. Le SYNTER interpelle les autorités du Burkina Faso pour les inciter à développer ce genre de soutien au niveau national.



### Elaborer un code de conduite du syndicat prohibant le recours au travail des enfants

Les enseignant-e-s se doivent de montrer l'exemple en ne recourant pas elles et eux-mêmes au travail des enfants.

Au Cambodge, NEAD a élaboré un **code de conduite** sur le travail des enfants. L'un de ses articles interdit à ses membres d'utiliser le travail des enfants ou d'envoyer leurs propres enfants au travail. S'ils enfreignent cette règle, ils risquent de voir leur affiliation suspendue ou annulée.

En Haïti, la CNEH n'est pas allée jusqu'à élaborer un code de conduite, mais lorsqu'elle forme les enseignant-e-s sur la problématique des enfants domestiques, elle insiste auprès de ses membres pour qu'ils-elles montrent l'exemple, et n'en emploient pas eu sein de leur foyer.

### Améliorer l'attrait pour l'école

Les abandons scolaires sont parfois précipités par un très faible attrait pour les établissements scolaires : infrastructures délabrées ou très difficilement accessibles, absence de repas à midi, de toilettes, d'eau, etc. Les syndicats d'enseignants dénoncent ces situations et, parfois, mettent en place des actions pour y remédier.

Au Ghana, la GNAT collabore avec les dirigeants de communautés des régions les plus défavorisées pour les aider à identifier les interventions qui rendront les écoles **plus attractives** : installation d'un réservoir d'eau potable dans une école, réparation d'un toit, construction d'un petit pont permettant à des enfants de se rendre dans l'école située dans le village voisin, venue d'une équipe de vaccination contre la polio au sein de l'école, etc. Les enseignant-e-s membres de la GNAT aident ensuite ces communautés à soumettre ces demandes aux autorités locales ou aux ministères concernés, ils peuvent aussi solliciter l'intervention de donateurs extérieurs.

Au Maroc, le SNE-FDT a collaboré avec des ONG pour proposer des **animations** au sein des écoles : activités théâtrales, de musique, de peinture, etc. Ces activités faisaient partie d'un programme plus vaste de lutte contre l'abandon scolaire et avaient pour but de montrer aux parents et aux élèves qu'il y avait un changement au sein de l'école.

Un **repas chaud** offert par la cantine scolaire incite souvent les familles les plus pauvres à envoyer leurs enfants à l'école. Plusieurs syndicats d'enseignants ont mené des actions pour que ces repas soient servis. En Ouganda par exemple, l'UNATU encourage les parents à organiser un repas de midi à l'école eux-mêmes, ce qui leur revient moins cher. Chaque parent peut contribuer en fonction de ses moyens : en fournissant des ingrédients, en payant une somme d'argent, en venant à l'école puiser l'eau qui servira au repas, etc. L'UNATU mène un lobby



auprès des autorités locales pour qu'elles adoptent des ordonnances qui punissent les parents qui ne contribuent pas au repas de la cantine scolaire.

Une adaptation des menus de la cantine scolaire peut aussi attirer les enfants à l'école. En Jamaïque, des membres de la JTA se sont aperçus que dans certaines régions rurales, les enfants venaient à l'école du lundi au mercredi et parfois le jeudi mais que du vendredi au dimanche, ils étaient dans les champs. En proposant de servir leur recette de poulet préférée le vendredi midi, les enseignant-e-s ont nettement augmenté l'attrait des élèves pour la journée du vendredi.

### *Sensibiliser et former les enseignant-e-s à la thématique du travail des enfants*

La lutte contre le travail des enfants n'est pas une priorité naturelle pour tous les enseignant-e-s. Dans de nombreux pays, ils-elles n'ont reçu aucune formation à ce sujet et sont confronté-e-s à d'autres priorités, comme des salaires extrêmement bas ou payés en retard, la gestion de classes bondées, des horaires surchargés... Il n'est pas toujours évident, pour un-e enseignant-e qui doit parfois cumuler plusieurs emplois afin de joindre les deux bouts, de comprendre qu'il est de son devoir de s'impliquer dans la lutte contre l'absentéisme scolaire ou le travail des enfants.

Plusieurs syndicats d'enseignants ont mis en œuvre des actions pour sensibiliser leurs membres à leurs responsabilités dans ce domaine. Au Cambodge, CITA a élaboré du **matériel d'information** pour les enseignant-e-s sur la thématique du travail des enfants : normes nationales et internationales, impact sur les enfants, rôle des enseignant-e-s, types de travaux acceptables, etc. Les enseignant-e-s sont ensuite encouragé-e-s à en parler avec leurs élèves au cours d'échanges basés davantage sur le dialogue que sur un enseignement directif.

En Côte d'Ivoire, le SYNADDEPCI donne à ses membres **des formations** sur le travail des enfants. A l'issue de ces formations, le syndicat note que les enseignant-e-s sont davantage sensibilisé-e-s à cette cause et plus enclins à s'impliquer dans un suivi individuel des enfants qui ont abandonné ou risquent d'abandonner l'école.

En Ouganda, l'UNATU développe **un guide** sur le travail des enfants à destination de ses membres : comment parler de ce thème, que peuvent faire enseignant-e-s et syndicat pour contribuer à la lutte contre le travail des enfants, etc.



### Améliorer la formation des enseignants

Dans les pays où les gouvernements investissent beaucoup trop peu dans l'éducation, il arrive que les enseignant-e-s du niveau inférieur soient des personnes sans formation pédagogique adéquate, par exemple des jeunes de la région qui n'ont pas dépassé le niveau secondaire inférieur. À côté des pressions qu'ils exercent sur les autorités pour faire évoluer ces situations, certains syndicats mènent des actions pour aider ces enseignant-e-s non qualifié-e-s à devenir de meilleurs pédagogues. C'est le cas au Ghana, où les membres de la GNAT forment des enseignant-e-s non professionnel-le-s de quelques régions très défavorisées. Certain-e-s ont décidé de suivre une véritable **formation pédagogique** après ces quelques cours reçus de la GNAT.

En Colombie, le syndicat FECODE lutte contre la privatisation de l'enseignement en général et pour la **professionnalisation** des enseignant-e-s du niveau maternel. Il s'oppose à la politique du gouvernement, qui favorise le développement de réseaux de mères communautaires : des personnes sans qualification qui accueillent chez elles les enfants en âge préscolaire. Le syndicat met la pression sur le gouvernement pour obtenir un accès de tous ces enfants à un enseignement maternel qui soit professionnel et gratuit.

### Changer les comportements des enseignant-e-s vis-à-vis des élèves

Il peut arriver que des élèves soient découragés suite au comportement de leurs enseignant-e-s sans que celles et ceux-ci ne perçoivent l'ampleur des dégâts causés par leur attitude. Les punitions corporelles infligées par les enseignant-e-s aux élèves en sont un exemple typique. Plusieurs syndicats d'enseignants ont **sensibilisé** leurs membres pour qu'ils cessent de recourir à ce type de punitions. C'est le cas notamment de l'UNATU en Ouganda et du SNE – FDT au Maroc.

Au Maroc, le projet du SNE – FDT contre l'abandon scolaire et le travail des enfants débute par **une formation des enseignant-e-s**, tant sur les droits de l'enfant que sur quelques aspects de pédagogie (techniques d'écoute des enfants, de suivi des cas individuels, etc.). La communication entre élèves et enseignant-e-s s'améliore après ces formations. Les enseignant-e-s comprennent aussi qu'il est préférable de renoncer à certains comportements, comme les punitions corporelles, pour maintenir la motivation des élèves vis-à-vis de l'école.

En Ouganda, l'UNATU a pour volonté de soutenir les enseignant-e-s à devenir des **leaders** dans leurs écoles où ils-elles contribuent à créer un environnement où les élèves aiment se rendre et apprendre. Ce changement passe par l'adoption d'un enseignement centré sur l'enfant, attentif à une approche plus spécifique vis-à-vis des filles, sans punitions corporelles, etc.



### Etablir des partenariats

Conscients de ne pouvoir résoudre seuls une problématique aussi vaste que celle du travail des enfants, les syndicats d'enseignants cherchent souvent des alliances pour être plus efficaces.

#### Avec les syndicats d'autres branches et/ou confédérations

Au Bénin par exemple, sept centrales syndicales se sont unies pour créer l'**Observatoire intersyndical de suivi de l'application des conventions de l'OIT<sup>2</sup> sur le travail des enfants**. Les enseignant-e-s jouent un rôle prépondérant dans cet observatoire. Il a notamment créé un centre de documentation et d'information sur la lutte contre le travail des enfants et réalisé une fiche pédagogique permettant d'aborder en classe le travail des enfants.

Au Sénégal, les actions du SYPROS dans ce domaine passent par l'intermédiaire du **Comité intersyndical de lutte contre les pires formes de travail des enfants**, qui regroupe les syndicats de trois grandes confédérations sénégalaises. Ce comité a notamment collaboré à une révision du Code du travail qui a abouti, entre autres, à la fixation d'un âge minimal pour l'accès au travail.

#### Avec des ONG

L'un des exemples les plus spectaculaires de collaboration entre syndicats d'enseignants et ONG est l'organisation de la **Marche mondiale contre le travail des enfants<sup>3</sup>**. Cette Marche a conduit à la première campagne mondiale visant à éradiquer le travail des enfants, qui a facilité la formulation de la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

De nombreux syndicats d'enseignants collaborent avec des ONG sur le plan national. C'est le cas notamment au Maroc, dans le projet de lutte contre l'abandon scolaire mené par le SNE – FDT. Le syndicat a invité des ONG à venir au sein d'écoles pour développer la créativité des enfants et proposer des activités théâtrales, de musique, de peinture, etc. Ces activités avaient pour but d'augmenter l'attractivité de l'école auprès des élèves et de montrer aux parents qu'une évolution favorable est en train de se produire dans les établissements scolaires.

Une autre affiliée de l'IE au Maroc, le SNE-CDT, collabore avec des associations de femmes, de jeunes, de migrants et des mouvements de défense des droits humains dans la tenue de conférences sur le travail des enfants. Il a aussi œuvré en coalition pour obtenir, dans certaines régions du Maroc, le paiement par les autorités d'une petite somme aux parents les plus pauvres qui envoient leurs enfants à l'école.

En Argentine, le syndicat CTERA collabore avec d'autres organisations de la société civile pour parler de la question du travail des enfants dans les communautés rurales.

2 Organisation internationale du travail

3 Pour plus d'informations concernant la Marche mondiale : <http://www.globalmarch.org/>



### Avec d'autres groupes professionnels

Au Bénin, le SYNAPES a collaboré à la **formation** d'environ 5.000 conducteurs de mototaxis (appelés « zémidjans ») sur la problématique du travail des enfants. Ils ont reçu une tenue arborant le slogan « carton rouge au travail des enfants ». Lorsqu'ils prennent en charge un passager, il leur est demandé d'aborder de façon informelle la question du travail des enfants au cours des conversations. Les « zémidjans » étant d'importants vecteurs dans la circulation des informations au Bénin, le message a pu être relayé à très grande échelle.

Dans un cadre intersyndical, le SYNAPES a aussi collaboré avec des associations d'artisans en formant leurs responsables qui, à leur tour, forment leurs membres à la problématique du travail des enfants. Les enseignant-e-s se réjouissent de cette collaboration car le travail des enfants se situe surtout dans l'informel (menuiserie, construction, ...). Près de 4.000 artisans ont été formés aux législations régissant le travail et l'apprentissage professionnel des enfants, aux conséquences de l'exploitation, etc.

### Avec les entreprises privées

Il arrive que des syndicats d'enseignant-e-s s'allient à des entreprises du secteur privé dans des actions de lutte contre le travail des enfants. Au Cambodge par exemple, l'Association d'enseignants NEAD a participé à des formations de l'entreprise British American Tobacco concernant le travail des enfants. Les cultivateurs de tabac ont mieux compris ce qu'est le travail des enfants ainsi que son impact, une baisse du recours au travail des enfants a été constatée dans ce secteur par la suite.

Au Ghana, la GNAT collabore occasionnellement avec l'Initiative international Cacao<sup>4</sup>, une fondation qui vise à éliminer les pires formes de travail des enfants dans la culture et la transformation des fèves de cacao. Les principales marques de chocolat en font partie. La GNAT offre des formations professionnelles à des enseignant-e-s non qualifié-e-s qui donnent cours dans des écoles construites dans les zones de plantations de cacao.

### Avec les communautés religieuses

Plusieurs syndicats d'enseignants tissent des liens avec les communautés religieuses pour renforcer la diffusion de leurs messages sur le travail des enfants. C'est le cas entre autres en Ouganda, où l'UNATU collabore avec les églises et les mosquées afin de sensibiliser au travail des enfants après une cérémonie religieuse.

### Avec les dirigeants traditionnels

Les dirigeants traditionnels peuvent avoir une très grande influence sur la population. Il est donc utile de les avoir de son côté si l'on mène une campagne

4 Organisation internationale du travail



contre le travail des enfants ou l'abandon scolaire. Dans la province indonésienne de Papouasie, le syndicat PGRI collabore avec ce type de dirigeants pour faire comprendre aux parents l'importance de l'éducation des enfants.

### Attirer l'attention sur les besoins plus particuliers d'une communauté ou de certains enfants

Les enfants issus de minorités trouvent parfois plus difficilement leur place au sein des écoles, et sont dès lors plus susceptibles d'être exploités par le travail. Le rôle des syndicats d'enseignant-e-s est d'attirer l'attention sur ces situations.

Aux Etats-Unis par exemple, l'AFT sensibilise ses membres, la population et le pouvoir politique à l'importance d'investir davantage de ressources dans l'éducation de la minorité hispanophone.

En Albanie, la cohabitation entre les enfants de la minorité rom et les autres pose parfois problème au sein des classes. Les syndicats FSASH et SPASH insistent auprès de leurs membres pour qu'ils-elles préviennent les problèmes entre enfants des deux communautés, qu'ils-elles maintiennent de bonnes relations entre élèves afin de ne pas susciter dégoût ou découragement face à l'école parmi les enfants roms. Les deux syndicats d'enseignants s'adressent aussi aux parents roms qui sont généralement parmi les plus pauvres et les moins éduqués. Ces parents n'insistent pas toujours auprès de leurs enfants pour qu'ils poursuivent une scolarité assidue. Grâce à des soutiens extérieurs, les syndicats peuvent parfois fournir une petite aide matérielle (vêtements, nourriture, matériel scolaire) à ces familles à condition qu'elles envoient régulièrement leurs enfants à l'école.

Dans certains pays, les enfants qui souffrent d'une déficience physique subissent eux aussi une discrimination dans l'accès à un enseignement de qualité. Au Maroc, les enseignant-e-s qui participent à un projet du SNE - FDT contre l'abandon scolaire ont remarqué que certains enfants perdaient toute motivation pour l'école en raison de problèmes de vue. Une mauvaise vision les empêchait de lire correctement ce que les enseignant-e-s écrivaient sur les tableaux. Le projet du syndicat a pu dégager des partenariats permettant de fournir des lunettes à ces enfants.

### Créer un soutien extracurriculaire et des cours du soir pour les enfants en difficulté

Les élèves qui ne comprennent pas les leçons et accumulent les mauvaises notes peuvent perdre leur motivation, abandonner l'école et être exploité par le travail. Certains syndicats d'enseignants incitent leurs membres à porter davantage d'attention à ces enfants, voire à leur offrir des cours de **soutien scolaire**. C'est le cas par exemple au Maroc, dans un projet du SNE – FDT contre le travail des enfants. Les membres du syndicat impliqués dans ce projet offrent des cours de



soutien scolaire aux élèves en difficulté afin que ces enfants ou leurs parents ne se découragent pas face aux mauvais résultats.

Au Burkina Faso, le SYNTER a créé en 1983 ses propres cours du soir pour les enfants et jeunes qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours d'une école secondaire, soit parce qu'ils n'en ont pas les moyens financiers, soit parce qu'un établissement de ce niveau n'existe pas dans leur région. Plus de 14.000 enfants ont assisté à ces cours en 2012, dans 71 écoles où des membres de SYNTER donnent ces cours bénévolement, en plus de leur charge de travail habituelle.

Collaboration avec les médias  
Une bonne collaboration avec les médias est d'une grande aide dans les campagnes de sensibilisation de la population et des autorités à l'exploitation des enfants par le travail.

Au Sénégal par exemple, le SYPROS souligne que l'émission de la télévision nationale à laquelle il a collaboré avec d'autres syndicats en 2000 a contribué à faire comprendre ce que sont les pires formes de travail des enfants.

En Ouganda, l'UNATU estime que ses campagnes contre le travail des enfants sont souvent bien relayées dans les médias grâce à ses communiqués de presse, aux forums publics organisés par le syndicat, à des invitations lors d'émissions de radio, etc. Il arrive aussi que l'UNATU paie la diffusion d'informations relatives au travail des enfants sous la forme d'un supplément d'un **quotidien national**.

Certains syndicats d'enseignants sont confrontés à des médias peu intéressés par la problématique du travail des enfants ou qui rechignent à se déplacer à leurs propres frais pour couvrir des événements relatifs à ce sujet. En Côte d'Ivoire, le SYNADDEPCI essaie de contourner ce problème en formant les journalistes à la question du travail des enfants dans les régions où il met en œuvre des projets dans ce domaine.

## Conduire des recherches sur le travail des enfants

Dans la mesure de leurs moyens, certains syndicats d'enseignants mènent leurs propres recherches sur le travail des enfants.

En Ouganda, l'UNATU mène parfois des **recherches** lors de ses campagnes, par exemple sur le nombre d'enfants travailleurs. Les résultats de ces investigations aident le syndicat à influencer sur différentes cibles, comme le gouvernement, pour qu'elles entreprennent des actions.

En Jamaïque, la JTA envisage de mener des recherches sur l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des jeunes en âge scolaire. En fonction des résultats de ces recherches, la JTA essaiera de mettre en place des programmes pour lutter contre ce phénomène.



### Disponibilité de documents en langues nationales

L'IE et l'OIT-IPEC produisent un grand nombre de documents (voir Annexe 2 – Publications de référence) et de matériel de sensibilisation relatifs au travail des enfants. Il ne leur est cependant pas possible d'en assurer la traduction ni la diffusion dans toutes les langues nationales. Certains syndicats d'enseignants prennent alors le relais.

Au Cambodge par exemple, les associations d'enseignants NEAD et CITA ont traduit en langue **khmère** du matériel de sensibilisation publié par l'IE à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants. Ce fut également le cas en Haïti (traduction du matériel IE en **Créole**), en Indonésie (traduction du matériel IE en **Bahasa**) et en Inde (traduction du matériel IE en **Hindi**). Le matériel est ensuite posté sur le site internet de l'IE pour que tous les affiliés de l'IE puissent en bénéficier.



## Au niveau de l'école

### Sensibiliser les élèves au travail des enfants

#### A travers des leçons pédagogiques

En général, le travail des enfants n'est pas une matière prévue dans le programme scolaire, et les enseignant-e-s n'ont pas été formé-e-s à en parler en classe. L'IE et plusieurs syndicats (voir Annexe 2 – Publications de référence) ont élaboré des leçons pédagogiques (aussi appelées leçons modèles) qui aident un enseignant-e à aborder cette question devant ses élèves.

Au Mali par exemple, le SNEC a collaboré avec le ministère de l'Education nationale pour élaborer des **leçons pédagogiques**, elles ont ensuite été avalisées afin de pouvoir être enseignées. Deux types de contenu ont été créés : l'un adapté aux enfants du primaire, l'autre à ceux du collège. Ces leçons durent environ une heure, dont 30 minutes d'explications par l'enseignant-e, suivies de questions-réponses et de travaux de groupes au sein de la classe. Le SNEC s'est notamment inspiré du kit du Bureau international du travail (BIT) « Scream »<sup>5</sup> pour créer ces leçons modèles.

#### Par la distribution de matériel promotionnel

Le thème du travail des enfants se prête bien aux campagnes de sensibilisation par du matériel promotionnel : t-shirts, posters, pins, brochures, etc. De nombreux syndicats d'enseignants se servent de ce type de matériel. C'est le cas notamment en Jordanie, dans les campagnes de sensibilisation menées par le GUWT dans les écoles.

#### A travers des concours

Certains syndicats d'enseignants organisent des concours dans lesquels les élèves expriment ce qu'ils ressentent par rapport au travail des enfants.

Au Bénin, en 2008, le SYNAPES a profité de la Journée mondiale contre le travail des enfants pour organiser **un concours de dessin et d'expression musicale**. Les créations des élèves ont été enregistrées sur des CD qui peuvent encore être utilisées lors des sensibilisations à l'heure actuelle.

En Ouganda, l'UNATU organise **des concours d'écriture** où les élèves s'expriment sur l'impact du travail des enfants. Le syndicat ougandais met aussi sur pied **des compétitions musicales** entre classes sur le thème du travail des enfants. Chaque classe doit alors montrer dans une représentation l'impact du travail des enfants.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations concernant Scream : <http://www.ilo.org/ipecc/Campaignadvocacy/Scream/SCREAMresources/lang--fr/index.htm>



L'UNATU remarque qu'en s'impliquant dans ces concours, les élèves inspirent d'autres enfants et les parents.

### En collaborant avec des enseignant-e-s qui ont été enfants travailleurs

Au Nicaragua, le syndicat CGTEN-ANDEN utilise des enseignant-e-s qui ont été exploités par le travail durant leur enfance pour sensibiliser leurs élèves. Le projet vise particulièrement les enfants travailleurs domestiques : de nombreux parents pauvres vivant en régions rurales confient leurs enfants à des membres de leur famille établis en ville afin qu'ils puissent aller à l'école. Dans bien des cas, ces enfants doivent effectuer une longue série de travaux domestiques pour la « famille d'accueil », ce qui compromet leur épanouissement et leurs chances de réussite scolaire. Les enseignant-e-s qui ont vécu ce genre de situation identifient plus facilement les élèves qui la vivent à leur tour, reçoivent plus aisément leur confiance et sont souvent plus aptes à trouver les mots qui convaincront les « familles d'accueil » de réserver un sort plus favorable à ces enfants.

Les résultats de la **sensibilisation** auprès des élèves sont parfois très concrets et immédiats. Ainsi, lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants du 12 juin 2012, la CNEH avait demandé à ses membres de sensibiliser les élèves à l'exploitation des enfants comme travailleurs domestiques (appelés « restaveks » en langue créole), un type d'abus très largement répandu en Haïti. Plusieurs élèves, touchés par le message de leur professeur, ont affirmé spontanément qu'ils parleraient à leurs parents de la situation de l'enfant qu'ils exploitent au sein de leur domicile. Une élève de Port-au-Prince a déclaré : « *Maintenant, j'ai compris qu'il est mal de faire cela aux enfants, de les priver de leur éducation, de leur liberté. Je vais demander à mes parents d'envoyer notre restavek à l'école dès que je rentre à la maison et je vais l'aider à faire les travaux de la maison* ».

### Sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation

L'**enseignant-e** est généralement **une personnalité respectée et écoutée** au sein des communautés. Plusieurs syndicats utilisent cette capacité d'influence des enseignant-e-s et leur demandent d'entrer en contact avec les parents d'enfants travailleurs ou d'élèves en voie de décrochage scolaire.

En Albanie par exemple, les enseignant-e-s actifs dans les projets des syndicats FSASH et SPASH se rendent parfois au domicile des parents lorsque leurs enfants ne se présentent pas ou plus à l'école. Pour ces parents, souvent peu éduqués, recevoir la visite d'un enseignant-e de l'école où l'enfant devrait suivre une scolarité régulière a souvent une signification particulière.

Dans plusieurs autres pays, les syndicats d'enseignants invitent les parents à assister à **des séances d'information** au sein de l'école. C'est le cas entre autres en



Indonésie, où le PGRI obtient de bons résultats dans les provinces où ses membres sont actifs dans la lutte contre l'abandon scolaire.

Au Bénin, les membres du SYNAPES rencontrent les parents d'enfants non scolarisés ou scolarisés par intermittence dans leurs quartiers, les églises, sur leurs lieux de travail, etc.

Lorsque la sensibilisation et le dialogue ne suffisent pas, il est parfois utile de menacer les parents de sanctions s'ils refusent de scolariser leurs enfants alors que des écoles sont disponibles. En Jamaïque, la JTA a mené un **lobby** auprès du gouvernement pour que l'aide sociale destinée aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté soit liée à la fréquentation scolaire de leurs enfants. Lorsqu'une direction d'école envoie les registres de présence à l'administration de la sécurité sociale, celle-ci supprime l'aide aux familles dont les enfants demeurent en situation d'absentéisme.

### Obtenir du soutien pour les parents les plus pauvres

Lorsque la pauvreté extrême est la raison essentielle citée par les parents pour ne pas envoyer leurs enfants à l'école, certains syndicats d'enseignants aident les parents à développer des **activités rémunératrices**. C'est le cas par exemple en Côte d'Ivoire où, dans le cadre d'un projet financé par IPEC, les membres de syndicats d'enseignants aident les familles les plus nécessiteuses à développer une activité génératrice de revenus.

En Albanie, malgré tous leurs efforts de persuasion, il arrive que les membres des syndicats FSASH et SPASH ne parviennent pas à convaincre une famille de renoncer au travail de leurs enfants car les deux parents sont sans emploi. Ils essaient parfois d'interférer auprès des autorités pour qu'elles tentent de fournir un emploi à l'un des deux parents.

Certains syndicats sont parvenus à obtenir le versement régulier d'**allocations** aux parents qui scolarisent leurs enfants. Le lobby du syndicat argentin CTERA a ainsi abouti au versement d'une allocation aux parents qui présentent régulièrement leur enfant aux contrôles de santé jusqu'à l'âge de 4 ans (ce qui comprend notamment les vaccinations), puis l'inscrivent à l'école jusqu'à l'âge de 18 ans. 70% de l'allocation est payée chaque mois, le reste en fin d'année si toutes les conditions ont été respectées. L'allocation est de 340 pesos (68 US\$) et peut être multipliée jusqu'à cinq enfants. Autre exemple au Maroc, où les pressions du SNE-CDT en collaboration avec sa confédération et d'autres organisations de la société civile ont abouti à l'octroi par les autorités d'une petite somme d'argent aux parents très pauvres s'ils envoient leurs enfants à l'école (cette subvention demeure toutefois limitée aux zones rurales et ne concerne pas toutes les régions du Maroc).



### Créer au sein de la classe ou de l'école un groupe de lutte contre l'abandon scolaire et le travail des enfants

Lorsque les élèves ont été sensibilisés aux conséquences de l'abandon scolaire et du travail des enfants, certains syndicats d'enseignants mettent en place au sein de leur classe ou école des groupes de lutte contre ces deux problèmes étroitement liés.

C'est le cas notamment au Mali, où le SNEC a **formé** des enseignant-e-s à la problématique du travail des enfants et élaboré des leçons pédagogiques pour les aider à aborder ce sujet en classe. A l'issue d'une leçon pédagogique, une équipe de relais est mise en place au sein de l'école. Constituée d'élèves et de l'enseignant, elle devient **le point focal du travail des enfants** au niveau de l'établissement scolaire et de la région. Elle sensibilise les communautés, par des affiches et par des rencontres lors de foires, de manifestations folkloriques ou culturelles, etc.

En Ouganda, l'UNATU a créé des **clubs d'enfants** au sein d'écoles. Ils fabriquent leur propre matériel de sensibilisation et vont dans les communautés pour parler du problème avec le soutien des enseignant-e-s. Ils se rendent aussi dans les endroits où travaillent les enfants pour mettre en lumière les dangers de ce travail. Certains clubs d'enfants organisent régulièrement une discussion sur le travail des enfants dans l'école : expliquer ce dont il s'agit, ce qu'est un travail « léger », ce qu'ils peuvent faire si quelqu'un les entraîne vers le travail, etc.

En Albanie, les membres de FSASH et SPASH mettent en place des **groupes de suivi** dans les écoles afin de faire le suivi d'enfants qui ont abandonné leurs études ou risquent de le faire. Composés d'enseignant-e-s, d'élèves et de parents, les membres du groupe ont pour tâche d'identifier les raisons de l'abandon éventuel, les manières de collaborer avec la famille de l'enfant, les personnes capables d'influencer les parents ou l'enfant, les problèmes vécus par sa communauté, etc. Le groupe entame ensuite le travail concret avec l'élève et la famille pour le convaincre de revenir à l'école.



## Annexes

### *Annexe 1 : Syndicats d'enseignants ayant contribué à la brochure*

- American Federation of Teachers - AFT, Etats-Unis
- Cambodia Independent Teachers' Association – CITA, Cambodge
- Confederación de Trabajadores de la Educación de la República Argentina – CTERA, Argentine
- Confederación General de Trabajadores de la Educación de Nicaragua - CGTEN-ANDEN, Nicaragua
- Confédération nationale des éducateurs d'Haïti – CNEH, Haïti
- Federación Colombiana de Educadores – FECODE, Colombie
- General Union of Workers in Teaching – GUWT, Jordanie
- Ghana National Association of Teachers – GNAT, Ghana
- Independent Trade Union of Education of Albania – SPASH, Albanie
- Jamaica Teachers' Association – JTA, Jamaïque
- National Educators' Association for Development – NEAD, Cambodge
- Syndicat national de l'éducation et de la culture – SNEC, Mali
- Syndicat national des enseignants - Fédération démocratique du travail - SNE-FDT, Maroc
- Syndicat national de l'enseignement- Confédération Démocratique du Travail - SNE-CDT, Maroc
- Syndicat national des enseignants d'éducation permanente de Côte d'Ivoire – SYNADEEPCI, Côte d'Ivoire
- Syndicat national des professeurs des enseignements secondaires - SYNAPES, Bénin
- Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la recherche – SYNTER, Burkina Faso
- Syndicat des professeurs du Sénégal – SYPROS, Sénégal
- Teachers' Association of the Republic of Indonesia – PGRI, Indonésie
- Trade Union Federation of Education and Science of Albania - FSASH, Albanie
- Uganda National Teachers Union - UNATU, Ouganda



## Annexe 2 : Publications de référence

### Publications IE/OIT-IPEC:

- [2011] Attention ! Enfants dans les travaux dangereux - Éliminons le travail des enfants
- [2010] Feuille de route en vue de l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016
- [2010] Go For The Goal, End Child Labour Now (en anglais)
- [2009] Donnons une chance aux filles : éliminons le travail des enfants
- [2008] Education de qualité, la bonne réponse au travail des enfants
- [2008] L'enfance à l'école, pas au travail ! (Affiche - Français page 2)
- [2007] La récolte du futur
- [2007] Le travail des enfants - l'éducation de qualité comme véritable alternative
- [2007] Travail des enfants en Albanie (en néerlandais)
- [2004] Les enfants invisibles (en anglais)

### Media:

- **Vidéo: Non au travail des enfants! Oui à l'éducation! 2008**  
Ce court documentaire met en lumière la stratégie réussie du Syndicat national de l'enseignement (SNE) au Maroc pour prévenir le travail des enfants en réduisant le taux de l'abandon scolaire. Une production de l'Internationale de l'éducation, en coopération avec le SNE et la National Education Association (NEA). Les archives vidéos sont utilisées avec l'aimable autorisation de l'Organisation internationale du travail (OIT).  
[http://www.youtube.com/watch?hl=fr&v=Q\\_b3RFRBrLw&gl=FR](http://www.youtube.com/watch?hl=fr&v=Q_b3RFRBrLw&gl=FR)
- **Vidéo: La lettre de Zara, 2011**  
Ce court documentaire d'une quinzaine de minutes parle de la vie de Zara et du travail des enfants en Turquie. Une production de l'Internationale de l'éducation, en coopération avec AOb et CNV-O, organisations membres de l'IE aux Pays-Bas.  
<http://www.youtube.com/watch?v=Kj0PmqEeaHg&feature=youtu.be>



**Matériel de campagne pour la Journée internationale contre le travail des enfants (12 juin) :**

- Activité : Une heure contre le travail des enfants (pdf)
- Affiche : Une heure contre le travail des enfants (pdf)

**Liens:**

**Site internet de l'IE:**

[http://www.ei-ie.org/fr/websections/content\\_detail/3275](http://www.ei-ie.org/fr/websections/content_detail/3275)

[http://www.ei-ie.org/fr/events/event\\_details/52](http://www.ei-ie.org/fr/events/event_details/52)

**Site internet de l'OIT-IPEC:**

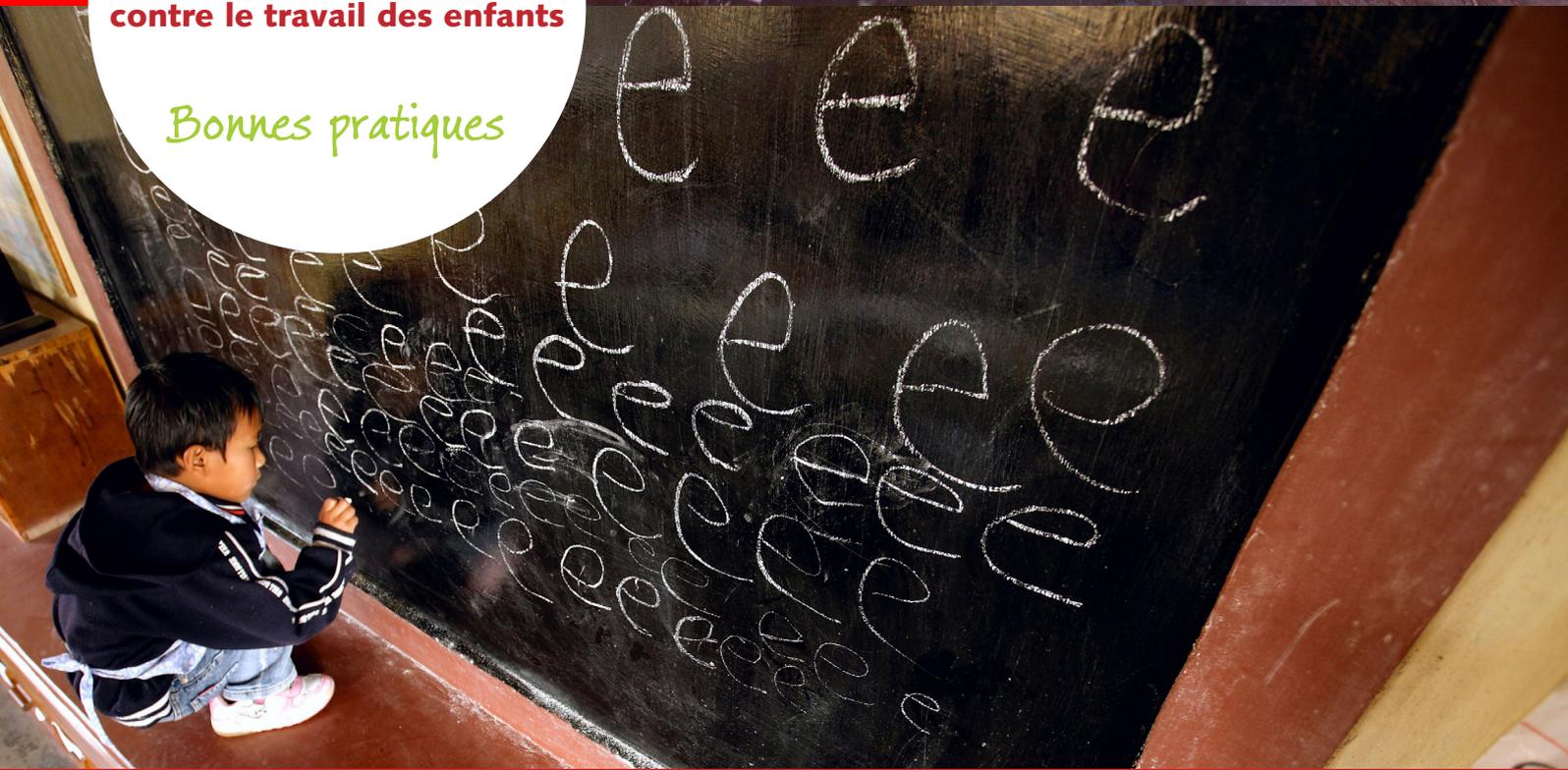
<http://www.ilo.org/ipec/programme/lang--fr/index.htm>

<http://www.ilo.org/ipec/Campaignandadvocacy/wdacl/2013/lang--fr/index.htm>



**Les syndicats  
d'enseignants au  
premier plan dans la lutte  
contre le travail des enfants**

*Bonnes pratiques*



*L'Internationale de l'Éducation (IE) est la fédération syndicale internationale représentant plus de 30 millions d'enseignants et autres travailleurs de l'éducation, répartis dans 400 organisations membres dans 170 pays.*

**Internationale de l'Éducation**  
5, Boulevard du Roi Albert II, 1210 Belgique  
Tel +32-2 224 06 11  
headoffice@ei-ie.org  
www.ei-ie.org

Education International 2013  
ISBN: 978-92-95100-41-1